

Nous sommes tou.te.s des #DamesDeFraises
Par Chadia Arab, chargée de recherche au CNRS

Auteure de « *Dames de fraises, doigts de fée. Les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne* », 188 p. Editions En Toutes Lettres.

Depuis quelques semaines, les saisonnières marocaines en Espagne, celles qu'on nomme plus facilement les « fraisières » (Catherine Castro, 2011), les « mouimates » (Hicham Houdaifa, 2008), ou les « dames de fraises » (Chadia Arab, 2018), sortent de l'ombre avec des affaires sombres d'agressions sexuelles. Une marche de soutien s'est tenue le 17 juin 2018 à Huelva. La mise en lumière de ces agressions, révélées par des journalistes allemands, espagnols et marocains, et confirmées par la première arrestation qui a eu lieu ces derniers jours remet en question tout un système de deal théoriquement bien huilé et réfléchi en amont : *des femmes contre des fraises*.

Tout a commencé fin des années 2000 lorsque l'Espagne et le Maroc, à travers une idée qui peut sembler originale, ont décidé de mettre en place un échange économique-migratoire. C'est ce qu'ils ont appelé la migration circulaire. Il s'agit d'un programme dit « éthique », qui devait satisfaire les deux pays : répondre à un besoin de main d'œuvre ponctuel en Espagne tout en luttant contre l'immigration clandestine, et en apportant des devises pour le Maroc. Le ministère de l'emploi de ce dernier pays réalise, via l'ANAPEC (Agence Nationale de promotion de l'emploi et des compétences) tout le recrutement et l'accompagnement du côté marocain. En Espagne, c'est la mairie de Cartaya qui s'en charge par le biais de la FUTEH (Fundacion para trabajadoras de extranjeros en Huelva), qui accompagne cette migration circulaire des Marocaines dans la province de Huelva. Cette fondation a dû fermer ses portes en 2012 suite à l'arrêt des financements par l'UE. Mais des milliers de Marocaines ont continué à partir chaque année pour une saison, malgré les nombreuses difficultés.

L'échange de bons procédés entre les deux Etats pose la question de l'« éthique » de ce programme. En effet, cette politique migratoire circulaire est doublement discriminante, car d'abord elle est clairement sexuée. Elle ne s'adresse pas aux hommes. Elle se limite aux femmes et les oblige à avoir des attaches familiales, conditions qui imposent – du point de vue du programme – le retour de ces femmes au Maroc. Le droit à la mobilité est remis en cause puisque les employeurs ont à leur disposition des migrants uniquement au moment où ils en ont besoin tout en les payant au minimum, et tout en négligeant les charges sociales (retraite, chômage, etc.). C'est déjà ce qu'Abdelmalek Sayad (1977) observait dans le premier âge de l'émigration concernant les hommes algériens qui venaient seuls en France pour travailler et que, d'une certaine manière, on ne se donnait pas la peine d'« intégrer ».

Mais là, il s'agit ici seulement de femmes. Et pas n'importe lesquelles !

En effet, derrière les accords entre les Etats, il y a des mères en grande précarité et pauvreté, majoritairement originaires du milieu rural, non scolarisées pour la plupart, laissant enfants et parfois maris au Maroc. Il s'agit très souvent des femmes parmi les plus fragiles du pays, des veuves ou divorcées. Ces saisonnières en Espagne sont soumises à de nombreux rapports de pouvoir qui s'inscrivent dans un continuum allant du pays d'origine au pays de migration. Dès le Maroc, les hommes de l'entourage de ces femmes sont en général considérés comme dominants dans une société marquée par un sexisme quotidien. En Espagne les chefs des exploitations sont en grande majorité des hommes « blancs », de nationalité espagnole. Une triple domination intervient et favorise l'exploitation de ces saisonnières : la nationalité (des Marocaines et des employeurs espagnols), le sexe (des femmes saisonnières et des hommes employeurs), la classe (des ouvrières agricoles et des entrepreneurs agricoles), et un contexte

post-colonial qu'il ne faut pas négliger entre deux pays. Cette imbrication de rapports de domination minimise la parole des principales concernées, qui sont soumises à la mondialisation économique qui implique leur pays (le Maroc) et ses relations avec l'Europe. Leur parole est mise en doute. On les menace d'expulsion si elles osent parler, résister ou lutter contre la violence qu'elles subissent, dans un contexte de silence assourdissant de la part des Etats, qui sont pourtant à l'origine du départ de ces femmes.

Au Maroc, il existe un déni des agressions sexuelles contre ces saisonnières, difficile à saisir. C'est la parole des principales concernées, des victimes, longtemps confisquée, qui est mise en doute. Cela remet en question la politique migratoire circulaire et l'engagement du pays dans des échanges bi-nationaux, sans pouvoir être dans la possibilité de protéger ces citoyennes à l'étranger.

En Espagne, après avoir longtemps ignoré ces agressions¹, le 25 mai le bureau du procureur de Huelva travaille en étroite collaboration avec le Conseil de la justice andalou et une ONG pour connaître la vérité. La Guardia Civil et l'inspection du travail se sont saisies du dossier, afin de clarifier cette situation et d'arrêter les potentiels harceleurs ou agresseurs de ces femmes. Ces violences apparaissent dans un contexte espagnol où les rapports femmes-hommes restent violents. 12,5 % des Espagnoles auraient déjà été victimes de violences conjugales, selon une étude du ministère de la Santé. Les agressions des Marocaines s'inscrivent dans ce contexte de violences envers les femmes en Espagne. Sans oublier un contexte international qui libère une partie de la parole des femmes avec les campagnes #MeToo aux Etats Unis (Moi aussi), #BalanceTonPorc en France, #Cuéntalo en Espagne (raconte-le), qui encouragent les femmes à dénoncer et à raconter leurs expériences d'agression sexuelle ou d'harcèlement.

Pour les dames de fraises, plus qu'une migration circulaire, il s'agit d'une véritable « migration de survie », pour reprendre la formule de Saskia Sassen (2010). Et pour revenir l'année suivante, elles doivent travailler de manière la plus consciencieuse, docile et soumise possible tout en restant silencieuse. Taire leur condition de travail, taire leurs revendications syndicales, taire leur douleur de la séparation avec leurs enfants, et taire aussi et surtout les abus sexuels dont certaines ont été victimes. Aujourd'hui ces affaires éclatent au grand jour, mais qui nous dit qu'elles ne seront pas encore une fois de plus doublement maltraitées. Maltraitées, car le moindre soulèvement, est synonyme d'expulsion, et de retour au pays d'origine, sans aucune certitude de revenir l'année suivante. En Espagne, dès qu'un conflit surgit, la migrante est réexpédiée chez elle, expulsable et jetable à tout moment. C'est aussi ça la migration circulaire, une migration choisie, choisie dès le pays d'origine, mais choisie aussi en Espagne, où on ne garde que les « meilleures », les plus rentables, les plus dociles, les moins revendicatives, les plus obéissantes.... Celles qui ont osé parler, vont-elles pouvoir revenir tranquillement au Maroc, et repartir l'année suivante en Espagne?

Cette violence universelle faites aux femmes prend la forme d'une violence symbolique, économique, sociale, politique, qui s'est longtemps conjugué d'un silence pesant imposé aux femmes, et d'un silence de la part des Etats.

Des femmes ont peur de parler, peur de rentrer, ont honte et peut-être peur des réactions de leur famille, peur de ne pas revenir l'année suivante. Violences sexuelles s'imbriquent à la

¹ Dès juin 2010, deux journalistes (Jeronimo Andreu et Lydia Jimenez) d'El Pais en faisait état dans un article intitulé « victimas del oro rojo » avec une plainte de plusieurs Marocaines et Polonaises qui se plaignaient d'abus sexuels de leurs patrons espagnols.

violence du non-droit à la libre circulation. Les saisonnières touchées par ces processus ont besoin d'être écoutées, défendues, qu'on leur rende justice en Espagne. Elles ont besoin d'être accompagnées, soutenues et réhabilitées dans leur parole au Maroc. Elles ont besoin tout simplement qu'on leur rende leur dignité. La reconnaissance de cette parole doit être entière, sans aucune suspicion, ni punition. C'est justement l'objectif de cette tribune : une sororité féministe et migrante pour que ces *Dames de fraises* retrouvent pleinement leur dignité tout au long des espaces qu'elles traversent.

Cette tribune est ouverte à signatures en envoyant vos coordonnées au mail suivant : damesdefraises@gmail.com

Les #100PremiersSignataires

Organisations :

ATMF, Association des Travailleurs Maghrébins de France
AMF, Association des Marocains en France
FMAS, Forum des Alternatives Maroc
FTCR Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives, France
IDD, Immigration développement Démocratie, France
AMDH, Association marocaine des droits Humains-Paris IDF
GADEM, Groupe Antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants, Maroc
Plateforme euro-marocaine MDCCD Migration Développement Citoyenneté Démocratie
EMCEMO, Centre Euro-Méditerranéen Migration et Développement, Pays Bas
Na'oura, Belgique
RIFWTACH

Chadia Arab, géographe, Angers
Mustapha Azaitraoui, géographe, enseignant-chercheur, Maroc
Mehdi Alioua, sociologue, Rabat
Jules Falquet, sociologue, Paris
Abdelatif Laabi, poète, écrivain, Maroc
Zoubir Chattou, sociologue, Meknès
Jean Rousseau, Acteur associatif, Emmaus International
Kamal Lahbib, militant associatif, Maroc
Nasima Moujoud, anthropologue, Grenoble France
Nabila Moussaoui, Sociologue, Oran, Algérie
Nabil Mouline, Chargé de recherche au CNRS
Elsa Tyszler, militante du réseau Migreurop, France
Mouhieddine Cherbib militant de droits humains - France/Tunisie
Abdallah Zniber, militant associatif, France
Mohammed Bazza, président IDD, France
Adelina Miranda, Professeure d'Anthropologie, Université de Poitiers
Tarek Ben Hiba, Président de la FTCT, Paris, France
Souad Frikech Chaoui, urbaniste, militante des droits humains, présidente de la fédération des associations des Marocains en France
Kacem chebab, Vice président du FMJV Forum Marocain pour la Justice et la Vérité, Maroc
Houria Alami Mchichi, Professeure en science politique, Maroc
Kenza Sefrioui, journaliste et éditrice, Casablanca

Hicham Houdaïfa, journaliste, Casablanca
Mériam Cheikh, socio-anthropologue, Université d'Edimbourg, Ecosse
Said Tbel, militant des droits humains, AMDH, Maroc
Mohamed Chaoui, militant des droits humains, président Espace Solidaire
Nahema Hanafi, historienne, Université Angers, France
Dalila Morsly, Socio-linguiste, France
Nadia Chaabane, constituante (ANC Tunisie 2011-2014)
Hanane Karimi, doctorante en sociologie, France,
Claire Laguian, hispaniste, doctorante, France,
Sophie Large, Maitresse de conférence, hispaniste, France
Antony Taillefait, professeur de droit, France
Christian Pihet, professeur de géographie, France
Sophie Bava, sociologue, IRD, Maroc
Manuella Roupnel, sociologue, France
Fatima Ait Ben Lmadani, sociologue, Maroc
Riadh Ben Khalifa, enseignant-chercheur en histoire, Tunisie
Isabelle Krzyzkowski, universitaire, SNESUP-FSU, Grenoble, France
Nouzha Guessous, Chercheure en droits des femmes et en bioéthique, Casablanca, Maroc
Bernadette Baumard, LDH, France
Pierre Rousset – Europe solidaire sans frontières (ESSF), France
Ayad Ahram, Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), France
Paul Baumard, coordinateur SOS migrants 49
Boualam Azahoum, Association El Ghorba, Lyon
Driss El Korchi, Naoura, Belgique
Elen Debost, Adjointe au maire du Mans et conseillère Départementale de la Sarthe.
Alima Boumediene Thierry, avocate, ancienne parlementaire, France.
Abdou Menebhi, acteur associatif, Amsterdam, Pays Bas
Latif Mortajine, acteur associatif, plateforme MDCCD, France
Cherif Msadek, consultant, France
Zaher Harir, FORSEM, Lyon, France
Hassan Belhanbel, Militant droits humains, Namur Belgique
Jacques Lafon, retraité, Trelazé, France
Abdelmajid Zmou, géographe, université de Beni Mellal
Azzedine Sefrioui, Informaticien, retraité, ancien fonctionnaire international, Thonon Les
bains, France
Marien Gouyon, anthropologue, Angers, France
Ludovic Suzel, Lons-le-Saunier
Aurora Delgado, professeur d'Espagnole, Université d'Angers, France
Ali Elbaz, militant associatif, France
Didier Epszajn, animateur du blog entre les lignes entre les mots, France
Youssef Madad, acteur associatif, Maroc
Horya Fadelane, militante associative, France
Marie Françoise Lecourt, assistante sociale, France
Samia Ammour Feministe internationaliste
Abderrahmane Benkerroum, Président, Fédération des Amis de Figui - (FAF)
Michel Treny, retraité de l'enseignement, France
Christophe Guibert, sociologue, France
Josie Riffaud, paysanne, Romagne, France
Laure Simoutre, Université Créteil, France
Abderrazak Kitar, Militant associatif, président Association Zembra Echo
Hassen Slama, universitaire, Italie.
Nouri Rupert, doctorant en sociologie (CEDREF – Université Paris Diderot), France

Marie Berhonde, retraitée de l'Education Nationale, Bayonne
Antoine Dumont, Professeur d'histoire-géographie, Académie de Nantes
Mounir Ziach, acteur associative, France
Rim AFFAYA, PhD Candidate, EHESS, Centre Norbert Elias (CNE)
Catherine Safa, infirmière à la retraite, Compiègne, France
Marie Françoise Lecourt, assistante sociale, France
Malika Mba Benarab Attou, Présidente de l'association GAME - Groupe d'Amitié Maghreb Europe
Laura Haidra, professeure des écoles, France
Isabelle Bouvier, cultivatrice de fraises, Le Var, France
Johanna Marshall, enseignante de littérature anglaise et d'italien, France
Lucile Daumas, Membre d'Attac Maroc
Jean-Pierre Cavalié. Animateur du réseau Hospitalité
Abderrahim AFARKI, Bibliothécaire, Paris
Blandine Charrier, membre du Collectif universitaire de soutien aux demandeurs d'accueil de l'Université d'Angers
Claudine Combier, Psychologue et Maîtresse de conférences en psychologie, France
Aubeline Vinay, Psychologue, Professeure de psychologie, Université d'Angers.
Houda Bouzidi, psychologue clinicienne, Maitresse de conférence, Mostaganem, Algérie
Nathan Seiller Mann, service civique, Espagne
Youssef Haji, Acteur associatif, Maroc
Christiane & Paul Réguer, retraités de l'Education Nationale, Ecrainville
Ahmed Saadani, militant des droits humain, AMDH, Khemisset, Maroc
Fatimata Amy, conseillère départementale, France
Annick Weil-Barais, professeur émérite, Université d'Angers
Pascale Richert, enseignante, Angers
Hedwige Billault, Militante associative ABCR Béziers
Abderrahman Nouda, écrivain, collectif CEDETIM
Thibault Dublanche, étudiant, France
Abdel-Ilah Chtaïni, enseignant, militant associatif, Le Mans
Bouchra Rhoulzani, AMDH, Casablanca, Lyon
Joël Jousseume, Responsable à la communauté Emmaüs de Cernay
Madeleine Malaval, France
Catherine Moulin, France
Olga Lauby, étudiante en sociologie, France
Moncef Guedouar, Younga solidaire, immigré tunisien
Véronique Manry, sociologue, Marseille
Asma Lmrabet, médecin, féministe, Rabat.
Charline Gueret, Femmes d'ici et d'ailleurs
Farid Merini, psychiatre Rabat
Fouzia Assouli, Présidente Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée
Radouane Frikach, association Falsafa, Angers, France
Jamila Benomar
Michèle Ricurt, retraitée, Dakar, Sénégal
Dominique Souriau, Rouen
Laura Casielles, journaliste et écrivaine, Espagne
Pascale Ruffel, Nantes
Mohammed Mrabti
Caroline Locardi, Productrice de films, Maroc
Mohamed Atmani, acteur associatif, France